

Ces comptes accusent une diminution nette de 25 millions de dollars au cours de l'année. Les diminutions de 16 millions de dollars des dépôts des sociétés de la couronne, de 11 millions du fonds commun des opérations de Corée, de 8 millions au compte du National-Canadien, de 5 millions au compte de garantie des entrepreneurs, de 4 millions des retenues aux entrepreneurs, sont en partie compensées par l'augmentation de 15 millions des dépôts de garantie du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, et l'accroissement de 4 millions des comptes spéciaux du Conseil des ports nationaux.

Comptes de rentes sur l'État, d'assurance et de pension

Figurent dans cette catégorie les montants du Fonds du revenu consolidé portés au crédit des divers comptes de rentes sur l'État, d'assurance et de pension.

Une augmentation de 386 millions de dollars en 1963-1964 porte le solde total à 5,133 millions de dollars au 31 mars 1964. Les principaux changements sont les augmentations de 218 millions de dollars dans le compte de pension des forces canadiennes, de 135 millions de dollars dans le compte de pension du service public et de 21 millions de dollars dans le compte des rentes sur l'État.

TABLEAU 47
(en millions de dollars)

COMPTES DE RENTES SUR L'ÉTAT, D'ASSURANCE ET DE PENSION	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1964 (estimation)	1963	
Caisse d'assurance-chômage.....	12.6	26.4	-13.8
Moins: placement en obligations et intérêts courus.....		-11.8	11.8
Fonds non placés, en dépôt auprès de l'État.....	12.6	14.6	-2.0
Rentes sur l'État.....	1,285.1	1,264.4	20.7
Compte de pension du service public.....	1,859.4	1,724.1	135.3
Compte de pension des forces canadiennes.....	1,823.9	1,605.8	218.1
Compte de pension de la Gendarmerie royale du Canada....	46.0	37.3	8.7
Divers.....	106.2	100.8	5.4
	5,133.2	4,747.0	386.2

Caisse d'assurance-chômage

On estime le solde de la caisse au 31 mars 1964 à 13 millions de dollars. Cependant, des engagements de 18 millions représentent des garanties non remboursées et des dépôts d'employeurs. Au 31 mars 1963, le solde était de 26 millions (dont 17 millions représentaient des engagements pour des garanties non remboursées et des dépôts d'employeurs) et il consistait en 12 millions placés dans des obligations spéciales de l'État (plus les intérêts courus) et 14 millions en dépôt auprès du receveur général du Canada.

Au cours de l'année financière, des encaissements de 357 millions comprennent les contributions des employés et des employeurs, d'un montant de 297 millions, la quote-part du gouvernement, s'élevant à 59 millions, et la somme d'un million, en intérêt sur les placements. Comme les prestations versées atteignent un montant global de 372 millions, l'année accuse un déficit de 15 millions. En 1962-1963, les recettes ont atteint 346 millions (y compris les cotisations des employés et les contributions des employeurs, s'élevant à 286 millions, la quote-part du gouvernement, représentant 57 millions, et la somme de 3 millions, en intérêt sur les placements) et les dépenses globales pour les versements de prestations se sont élevées à 403 millions, ce qui aboutit, pour l'année, à un déficit de 57 millions.